

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAÔNE CENTRE

DECISION DU PRESIDENT

N°2025/07 – Prise de participation de la SEM LEA au sein de SLRT RHONA'LEA

Le Président de la Communauté Val de Saône Centre,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5211-10 et L. 5211-2,
Vu la délibération 2024/01/30/11 du conseil communautaire du 30 janvier 2024 donnant délégation à M. le Président pour approuver une prise de participation de la SEM LEA au sein de sociétés de projets dédiés à la transition énergétique,

Vu le courrier en date du 29 novembre 2024 du Directeur Général de la SEM LEA sollicitant, au nom du Conseil d'Administration de la SEM LEA, l'approbation de la Communauté de Communes sur le projet de prise de participation de la SEM LEA au sein de la société SLRT RHONA'LEA à hauteur de 40% (soit 400 actions à 1€ comme apport initial au capital social) et avec un apport en compte courant d'associés de 541 000€,

Considérant que ce projet consiste en la création d'une SPV filiale (société de projet) entre la SEM LEA et la société SOLARHONA, filiale de la CNR, qui a pour objectif de porter le financement, la construction et l'exploitation de projets photovoltaïques entre 375 kWc et 3.168 MWc environ (sol, ombrières, toitures), soit un total de 8.641 MWc, à Serrières, Belley Sonod, Bugeymat et Crozet (parking télécabine) avec une mise en service prévisionnelle mi-2026,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 7 janvier 2025,

DECIDE

Article 1^{er} :

Il est décidé d'approuver la prise de participation de la SEM LÉA au sein de SLRT RHONA'LEA.

Article 2 :

M. Jean-Pierre CHAMPION, membre de l'assemblée spéciale de la SEM LEA, en qualité de représentant de la communauté de communes Val de Saône Centre, est autorisé à voter en faveur de cette prise de participation.

Article 3 :

Mme la Directrice de la Communauté de Communes Val de Saône Centre est chargée de l'exécution de la présente décision dont une copie sera transmise à Mme la Préfète de l'Ain et notifiée à la SEM LEA.

Fait à MONTCEAUX, le 10 janvier 2025

Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX